

(4)

- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? _____
- A. En argent, bled, vin, ou bois? _____
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de _____
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? _____
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? _____
- c. Fondations? _____
- d. Caisses communales? _____
- e. Biens d'église? _____
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? _____
- g. De biens-fonds? _____
- h. Ou d'autres capitaux quelconques? _____

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

175
Nyon
7705.
Caret

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école? _____ Nyon
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? _____ Ville
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? _____ Commune
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence reffort-il? _____ Nyon
- d. District? _____ Du
- e. Canton? _____ Lemnan

- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au reffort de chaque école. _____ Toutes dans la ville

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école. _____
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. _____
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? _____

175
N° 87

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

Lecture, Mémorisation, & Tricotage

Toute l'année

Evangile, Psaumes, & Catechisme

Seulement de six mois

6 à 7 heures

Elle-même

D'Ormond

Jeanne, femme de Pierre Jacquard, Marchande de Paris.

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } foit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

63 ans

2 filles, hors de chez elle

20 ans

Nyon; Marchand de Fromages

12 à 15.

Garçons & filles, hiver & été

o

o

o

o

o

7 à 8.

o

o

Une chambre de l'appartement de l'instituteur, en loyer dans la maison Douvrot

o

o

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

M. G. Lyon

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

L

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

177 N° 88

Lyon

Ville

Commune

Lyon

Dans

Lezard

Toutes dans la ville.